

Aires d'Alimentation de Captage de Pont-du-Château et de Vinzelles

Bulletin d'information n°2 - Janvier 2016



EDITO

Sommaire

- Les essais et réunions techniques en 2015
- Journée démonstration couverts végétaux 2015
- Formation Bas-volume
- Journées hors département
- Campagne Airinov 2016
- Programme pour 2016
- Volet non agricole

Contacts

Animatrice du Contrat Territorial
de Pont-du-Château et Vinzelles

Julie Maget
04 73 70 79 65

Animateur du Volet Agricole du Contrat Territorial
de Pont-du-Château et Vinzelles

Alexis Busserolle
04 73 44 45 26

Animateur du Territoire Limagne Nord

Olivier Lastiolas
04 73 71 62 15

Animateur du Territoire
Dore Bois Noirs

François Fournier
04 73 80 10 06

Elus Chambre responsables des Territoires
Limagne Nord et Dore Bois Noirs

Claude Voisin
Sébastien Gardette

Elu Chambre responsable
du suivi des Contrats Territoriaux
Daniel Condat

Près de deux années se sont écoulées depuis la signature du **Contrat Territorial des Aires d'Alimentation de Captage de Pont-du-Château et de Vinzelles** dans lequel la Chambre d'agriculture s'est engagée en maîtrise d'ouvrage et notamment en tant qu'animatrice du volet agricole.

Notre engagement est mené, et le restera, principalement dans un souci de représentativité des agriculteurs mais également de défense de leurs intérêts.

Cette deuxième année a été marquée par la réussite de la manifestation du 15 octobre consacrée aux moyens mécaniques de destruction et d'enfouissement des couverts végétaux qui a réuni 130 participants.

Cette forte mobilisation nous encourage dans le renouvellement d'une telle journée en septembre 2016 que nous consacrerons au thème de l'agriculture de précision.

Nous nous félicitons également de la participation des agriculteurs du Contrat à la formation sur l'optimisation des traitements phytosanitaires par la pulvérisation bas volume du mois de septembre.

Un chantier important de l'année 2016 sera de maintenir la dynamique instaurée en 2015 et nous souhaitons, pour ce faire, mettre en place un comité de pilotage agricole, constitué d'agriculteurs volontaires et moteurs. Ce comité nous aidera à proposer des actions en phase avec les attentes et les besoins du monde agricole local.

Rappelons que les actions proposées dans le cadre d'un contrat territorial sont une opportunité pour les agriculteurs du territoire, un atout pour bénéficier notamment de conseils ou d'aides financières sur des projets en lien avec une meilleure gestion des intrants.

Daniel Condat

*Vice-président de la Chambre d'agriculture
Elu en charge du suivi des Contrats Territoriaux*

2015

Les essais



En 2015, deux essais ont été implantés sur l'AAC de Pont-du-Château :

Chez Laurent Heinis :
un essai variété tournesol conventionné Terres Inovia (anciennement CETIOM). L'objectif était de mettre en évidence le potentiel variétal ainsi que leur résistance aux maladies (phoma et sclérotinia).

8 variétés ont été testées sur 3 répétitions soit 24 placettes (semis 6 rangs sur 25 m de long par placette). L'essai a été récolté le 25 août. Les rendements oscillaient entre 4 et 14 qx/ha.

Au GAEC Fourvel :
un essai fertilisation azotée du maïs. L'objectif était de tester des stratégies de fertilisation : doses, fractionnements, engrais (starter au semis, ammonitrate au 1^{er} apport, urée au 2^{ème} apport)

Le conseil reliquat X était de 180UN. 7 modalités ont été testées :

- *0 azote,
- *X-80 soit 100UN : 40UN Ammo (semis) + 60 UN Urée (8 feuilles)
- *X-40 soit 140UN : 20UN (Starter 19-36 en

- localisé) + 120UN Urée (8 feuilles)
- *X-40 soit 140UN : 40UN Ammo (semis) + 100UN Urée (8 feuilles)
- *X soit 180UN : 20UN (Starter 19-36 en localisé) + 40UN Ammo (semis) + 120UN Urée (8 feuilles)
- *X soit 180UN : 60UN Ammo (semis) + 120UN Urée (8 feuilles)
- *X+40 soit 220UN : 100UN Ammo (semis) + 120UN Urée (8 feuilles)

Ces 7 modalités ont été répétées 4 fois soit 28 placettes. L'essai a été récolté le 24 septembre. Les rendements oscillaient entre 70 et 80 qx/ha.

Compte tenu des conditions climatiques de cet été, ces deux essais ne sont pas exploitables statistiquement.

La Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme tient à remercier tout particulièrement Laurent Heinis et le GAEC Fourvel (Pascale et Thierry) pour leur implication du semis jusqu'à la récolte des essais.

3 décembre

Réunion technique Grandes Cultures à Ennezat

ARVALIS
Institut du végétal

Cette réunion a été co-animée par Arvalis-Institut du végétal et par la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme.

Au programme céréales et maïs :

- Gestion des maladies
- Adaptation des programmes fongicide
- Produit de bio-contrôle et Stimulateurs de Défenses Naturelles (SDN) : les premiers résultats
- Fertilisation du blé
 - Points sur les nouveaux engrais
 - Points sur les protéines
- Bilan technico-économique des orges hybrides
- Désherbage des blés et gestion des résistances
- Désherbage du maïs : adapter son programme à sa flore



15 octobre AAC de Vinzelles - Moyens mécaniques de destruction et d'enfouissement des couverts végétaux



Cette journée a fait suite à la journée du 11 septembre 2014 qui portait sur l'intérêt, l'implantation et le choix des couverts végétaux avec une matinée en salle à Saint-André-Le-Coq suivie d'un repas Accueil à La Ferme puis de démonstrations au GAEC du Pigeonnier chez Eliane Chapus et François Dachet à Maringues.

Ainsi la Chambre d'agriculture et la FD CUMA ont réalisé cette après-midi de démonstration le **15 octobre 2015** sur la parcelle de Dominique Deplat à Joze.

130 participants ont pu voir les démonstrations successives de cover-crop, machine à bêcher, charrue, broyeur, gyrobroyeur, déchaumeur à dents, déchaumeurs à disques indépendants et rouleau hacheur sur 2 types de couverts (biomasse moyenne et forte) et dans trois conditions (couvert en place, préalablement broyé, préalablement gyrobroyé).

Des documents techniques et économiques ont été remis lors de cette après-midi. Une synthèse du travail réalisé par les outils sera communiquée

dans le bulletin Chambre du mois d'avril.

La Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme et la FD CUMA 63 remercient les CUMA locales qui ont témoigné de leur expérience et qui ont contribué largement à la réussite de cette après-midi : *CUMA des Fours à Chaux, d'Entraigues, des Marais de Saint-André-le Coq et des Riverains de la Morge* ainsi qu'aux agriculteurs ayant réalisé les démonstrations: Dominique Deplat, Hervé Arnaud, Alain Mordier, Pascal Rougier, François Dachet, Régis Rougier et Hubert de Moroges.

Cette action s'est inscrite :

► Dans le cadre des actions conduites pour reconquérir la qualité des eaux des aires d'alimentation de captages (AAC) de Pont-du-Château et de Vinzelles au travers des contrats AAC en partenariat avec la FREDON Auvergne et les trois Syndicats Intercommunaux d'Alimentation d'Eau Potable de la Basse Limagne, Rive Gauche de la Dore et Dore Allier.

► Dans le cadre du plan Ecophyto car les outils et méthodes de destruction des couverts végétaux sont des solutions alternatives au désherbage chimique et peuvent permettre de réduire l'usage des produits phytosanitaires.

Avec les participations financières de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et de l'ONEMA dans le cadre du plan Ecophyto.



Formation



«Optimisation des traitements phytosanitaires par la pulvérisation bas volume» les 15 et 17 septembre 2015 à Vertaizon

Cette formation a été organisée par la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme et réalisée par Vincent Franquet, spécialiste des applications des traitements phytosanitaires en pulvérisation bas volume et systèmes économes en intrants de la société Agri-Conseil, basée à Vitry-le-François dans le département de la Marne. 9 agriculteurs ont répondu présents à cette formation gratuite pour les agriculteurs.

Mardi 15 septembre

8h45 à 9h

Accueil - Café

9h à 9h30

Prise de contact, présentation du programme des 2 jours, expressions des besoins des participants.

9h30 à 12h30

Influence du matériel de pulvérisation sur l'efficacité des traitements phytosanitaires : choix des buses pour les tailles de gouttelettes, pressions d'utilisation, volume d'eau, réglages et entretien du matériel.

Déjeuner de 12h30 à 13h30 au restaurant de Vertaizon Chez CHAPLOUX

13h30 à 15h30 : Influence de la qualité de l'eau sur l'efficacité des traitements phytosanitaires: pH, dureté, calcul de la correction.

15h30 à 17h : Influence des conditions climatiques sur l'efficacité des traitements phytosanitaires : vent, rosée, hygrométrie, gel, froid, ...



Jeudi 17 septembre

8h45 à 9h

Accueil - Café

9h à 9h30

Retour sur la 1^{ère} journée, questions, compléments.

9h30 à 12h30

Adjuvants de pulvérisation et efficacité des traitements phytosanitaires : huiles, mouillants et sels : leurs rôles sur la fixation et l'étalement des gouttelettes, sur la pénétration des produits dans les plantes, sur la limitation de dérive.

Déjeuner de 12h30 à 13h30 au restaurant de Vertaizon Chez CHAPLOUX

13h30 à 16h30

Réduction des doses et efficacité des traitements : présentation et élaboration des programmes de traitements sur les cultures souhaitées, stratégies de traitement en doses réduites, combinaisons volume d'eau et modulation de doses.

16h30 à 17h

Bilan des 2 jours de formation.

Les journées hors département

21 mai

Colloque Réussir le Bas-Volume à Til-Châtel

ARVALIS
Institut du végétal

Le jeudi 21 mai dernier, le colloque «RDV Pulvé au Champ - Réussir le bas volume» s'est déroulé à Til-Châtel en Côte d'Or (21).

La journée était organisée par Arvalis - Institut du végétal en collaboration avec les Chambres d'agriculture de Bourgogne, le CETIOM et les coopératives Dijon Céréales, SeineYonne et Bourgogne du Sud.

Au programme, 4 ateliers techniques au champ :

Bas volume, doses, adjuvants

Mouillabilité des plantes, volume de bouillie, adjuvants : huiles, mouillants et sels, adjuvants avec racinaires.

Qualité de la pulvérisation

Conditions d'emploi des produits



phytosanitaires, la formulation des produits, l'effet de la qualité de l'eau, les types de buses, innovation GPS.

Optimisation du Glyphosate

Comportement dans le milieu, mode d'emploi et optimisation technique, méthodes alternatives.

Témoignages de producteurs sur les techniques de pulvérisation bas volume.

24 septembre

Céréanov' 2015

Le thème retenu en 2015 était la fertilisation innovante.

Cette journée organisée à proximité de Bourges par la Chambre d'agriculture du Cher, la FD GEDA 18, l'UD CUMA 18 et le lycée agricole du Subdray a accueilli 200 participants.

Au programme : 4 ateliers techniques :

Fertilisation localisée au semis,
Modulation,
Géolocalisation des apports minéraux,
Utilisation agronomique des couverts,
Optimisation de la fertilisation organique.

Des démonstrations dynamiques de matériels de fertilisation et de travail du sol.

Un espace de discussion pour échanger

avec des concessionnaires et des constructeurs de matériel.

Présentations de résultats sur l'innovation dans les filières en région Centre-Val de Loire, la complémentarité des filières animales et végétales, l'expérimentation des champs d'évolution pour demain, l'agriculture biologique en région Centre-Val de Loire, l'intégration la biodiversité.



Ces deux journées ont permis : Acquisitions de connaissances, partage de savoirs, des rendez-vous riches en échanges et en découvertes.

Campagne Airinov 2016



Lancement de la campagne de pilotage de la fertilisation azotée sur blé par la méthode Airinov®

Piloter le dernier apport azoté de votre blé par drone c'est maintenant possible. Une prestation optimisée et un conseil personnalisé, fiable et précis.

Comme l'an dernier, la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme réitère sa campagne de pilotage de la fertilisation azotée par drone avec comme prestataire de service la société Airinov®.

Ce nouvel outil de pilotage permet de moduler et d'ajuster votre dose d'azote lors du dernier apport sur blé (apport protéine). Le rendu se fait par reçu de cartes de préconisation qui permettent de repérer l'hétérogénéité parcellaire. Ces dernières peuvent être également disponibles sur le matériel de modulation automatique.

Le vol du drone aura lieu entre les stades 2 nœuds et dernière feuille étalée (DFE) du blé. Ce drone composé de capteurs optiques permet de constater l'état végétatif du blé courant montaison. Il mesure la biomasse et le niveau de nutrition azotée qui permet de définir le besoin en azote pour le dernier apport.

Les avantages :

- Rapidité d'intervention et mesure indépendante de la couverture nuageuse.



- Survol de toute la parcelle (pas d'échantillonnage) : relevés fiables, précis et paramétrages local du modèle de calcul.
- Connaissance précise des besoins azotés du blé pour ajuster vos apports : la bonne dose au bon endroit et au bon moment.
- Conseil de pilotage de la fertilisation en toute indépendance commerciale livré en deux jours maximum.
- Modulation intraparcellaire compatible toute marque de matériel dédié à la fertilisation azotée.
- Résultat validé par le conseiller.
- Outil d'Aide à la Décision reconnu comme outil de justification réglementaire de l'azote apportée au dernier apport en zone vulnérable.

La prestation sera facturée à hauteur de 11€/ha et +1€/ha si vous optez pour la modulation intraparcellaire.

Un formulaire d'inscription se trouve dans ce bulletin. Si vous êtes intéressés, il suffit de nous le retourner. Nous vous créerons alors un compte d'accès pour enregistrer vos parcelles.

Alexis Busserolle
04 73 44 45 26

a.busserolle@puy-de-dome.chambagri.fr

P rogramme 2016

Réunions d'information, essais, démonstrations et formations

Réunion d'information pour les agriculteurs

Afin de vous tenir informés des évolutions sur les AAC de Pont-du-Château et Vinzelles, une réunion d'information sera organisée mi-mars. A l'ordre du jour, évolution des teneurs en nitrates et phytosanitaires sur les deux bassins versants, actions engagées volet agricole et hors agricole.

2 essais seront mis en place sur les deux territoires

Un essai fertilisation azotée du maïs à Vinzelles chez Pascal Lavest (EARL du Chêne de Garde), Un essai sur les couverts végétaux avec suivis des cultures suivantes sur Pont-du-Château.

Une journée de démonstration sera réalisée sur «L'agriculture de précision» le mardi 20 septembre 2016

Cette journée sera la suite des journées couverts végétaux de 2014 et 2015. Le lieu et déroulé de cette journée restent à fixer. Le contenu et l'invitation vous parviendront dans le bulletin n°3 courant juin 2016.

Formation : Journée complémentaire «bas-volume» le vendredi 16 septembre 2016

Les agriculteurs ayant suivi la formation initiale les 15 et 17 septembre 2015 sont invités à se perfectionner lors d'une journée complémentaire le vendredi 16 septembre 2016 à la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme à Aubière à partir de 8h45.

Formation : « Diagnostiquer la conformité réglementaire de mes bâtiments d'élevage »

Une formation intitulée «*Diagnostiquer la conformité réglementaire de mes bâtiments d'élevage*» initialement prévue le 26 novembre 2015 de 14h à 17h30 et le 17 décembre 2015 de 9h à 17h30 à la Salle de Réunion Mairie de Vinzelles est reportée.

Cette formation restera **gratuite** et sera reproposée au printemps 2016 vraisemblablement à Vinzelles.

Contact Gérard Veneault
Conseiller Elevage à la CDA 63
04 73 44 45 78

MES P@rcelles
De la sécurité
à la performance

Vous trouverez en pièce jointe de ce bulletin une présentation de l'outil Mes P@rcelles® ainsi qu'un formulaire de demande de renseignements.



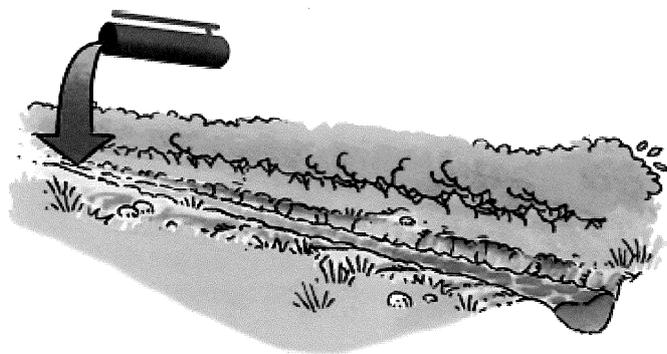
Tous concernés

Les syndicats d'eau sensibilisent aussi les particuliers, les collectivités et les entreprises

Les syndicats d'eau de notre secteur ont engagé en 2014 un contrat territorial pour préserver la qualité de la ressource en eau potable vis-à-vis des produits phytosanitaires et des nitrates.

En 2015, pour la 2^{ème} année consécutive, ils ont engagé des actions destinées à sensibiliser l'ensemble des acteurs (agriculteurs, particuliers, collectivités, industriels) à la réduction de l'usage des nitrates et des produits phytosanitaires.

L'OBJECTIF : pouvoir continuer à distribuer aux 70 000 habitants desservis par les ressources de Pont-du-Château et Vinzelles, une eau potable de grande qualité.

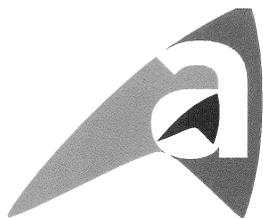


Un bouchon de stylo de désherbant peut polluer 20 km d'un cours d'eau de section d'1 m x 0,5 m (au seuil de potabilité de 0,1 µg/L)

Durant l'année 2015, les porteurs du contrat territorial ont sensibilisé :

- Les particuliers : par la publication d'articles dans les journaux locaux et dans les bulletins municipaux, et par la création d'une plaquette d'information et de sensibilisation mise à leur disposition.
- Les jardiniers amateurs : par une journée de sensibilisation dans une jardinerie.
- Les collectivités : avec des réunions d'information sur le thème de l'assainissement et de la charte pour l'entretien des espaces publics.
- Les industriels : qui ont été destinataires d'un courrier d'information, puis ont été rencontrés dans leurs locaux par un technicien de la Fredon Auvergne.
- Les agriculteurs : par le biais des actions menées par la Chambre d'Agriculture.

Parallèlement, les syndicats d'eau continuent de communiquer des informations par le biais du site internet du SIAEP Rive Gauche de la Dore : www.siaep-rgd.fr (rubrique « Aire d'Alimentation »), et sont à votre disposition pour tout renseignement.



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PUY-DE-DÔME





**PILOTER LA FERTILISATION
AZOTÉE DE VOTRE BLÉ PAR DRONE
C'EST MAINTENANT POSSIBLE**

UNE PRESTATION OPTIMISÉE
ET UN CONSEIL PERSONNALISÉ,
FIABLE ET PRÉCIS



Modalités et bulletin d'inscription au verso →

M. Alexis BUSSEROLLE
Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme
11, Allée Pierre de Fermat – BP 70007
63171 Aubière Cedex



La Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme réitère sa campagne de pilotage de la fertilisation azotée par drone avec comme prestataire de service la société Airinov®.

Ce nouvel outil de pilotage permet de moduler et d'ajuster votre dose d'azote lors du dernier apport sur blé (apport protéine). Le rendu se fait par reçu de cartes de préconisation qui permettent de repérer l'hétérogénéité parcellaire. Ces dernières peuvent être également disponibles sur le matériel de modulation automatique (compatible toutes marques). Ce drone composé de capteurs optiques permet de constater l'état végétatif du blé courant montaison. Il mesure la biomasse et le niveau de nutrition azotée qui permettent de définir le besoin en azote pour le dernier apport. Le vol du drone aura lieu entre les stades 2 nœuds et dernière feuille étalée (DFE) du blé. Un sms vous sera envoyé la veille et vous pourrez assister au survol de vos parcelles.

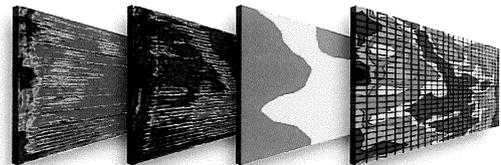
AVANTAGES

- Rapidité d'intervention et mesure indépendante de la couverture nuageuse,
- Survol de toute la parcelle (pas d'échantillonnage) : relevés fiables, précis et paramétrages local du modèle de calcul,
- Connaissance précise des besoins azotés du blé pour ajuster vos apports : la bonne dose au bon endroit et au bon moment,
- Conseil de pilotage de la fertilisation en toute indépendance commerciale livré en 2 jours maximum,
- Modulation intraparcellaire compatible toute marque de matériel dédié à la fertilisation azotée,
- Résultat validé par le conseiller,
- Outil d'Aide à la Décision reconnu comme outil de justification réglementaire de l'azote apportée au dernier apport en zone vulnérable.

TARIF* : 11 €/ha

+ 1 €/ha si vous optez pour la modulation intraparcellaire.

**Tous nos tarifs sont hors taxes*



COMMENT VOUS INSCRIRE ?

-> AVANT LE 21 FÉVRIER 2016

• Sur le site Internet de la Chambre via le lien : <http://www.chambre-agri63.com/drone2016.html>

• Ou en retournant le bulletin d'inscription ci-dessous :
- par mail : drone63@puy-de-dome.chambagri.fr
- par courrier

Dès votre inscription validée, un compte d'accès vous sera créé et vous pourrez accéder à votre espace d'enregistrement de parcelles.

Le détournement et l'enregistrement des parcelles à survoler se termineront le **lundi 29 février 2016**.

Un contrat d'engagement avec la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme vous sera adressé par voie postale après votre inscription.

Contact : Alexis Busserolle - 04 73 44 45 26



Conception : Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme - Services communication - Janvier 2016



Bulletin d'inscription à retourner au plus tard le dimanche 21 février 2016

Nom : Prénom :

Société : Raison sociale :

Adresse : Code postal :

Commune : Téléphone portable - obligatoire : / / /

Adresse e-mail - obligatoire :@.....

Numéro Siret - obligatoire :

Vous êtes équipés d'une console de modulation et vous souhaitez recevoir la modulation intraparcellaire (+1€/ha) ?

Merci de bien vouloir remplir les champs ci-dessous :

Modèle de votre console de modulation :

Engrais (désignation précise) pour votre 3^e apport sur blé :

Après réception de mon inscription et création de mon compte, j'enregistrerai mes parcelles :

Merci de cocher la proposition choisie

Directement en ligne sur la plateforme Airinov® (la procédure vous sera envoyée par mail, le détournement se fait très simplement) et je paierai **11 €/ha (+ 1 €/ha si j'opte pour la modulation intraparcellaire)**

Via l'outil Mes Parcelles® (la procédure vous sera envoyée par mail) et je paierai **11 €/ha (+ 1 €/ha si j'opte pour la modulation intraparcellaire)**

Par envoi papier : un conseiller fera les démarches à ma place (la procédure vous sera envoyée par mail) et je paierai **11 €/ha (+ 1 €/ha si j'opte pour la modulation intraparcellaire) + 10 € par parcelle**

Gérer vos interventions quotidiennes avec votre outil « Mes P@rcelles » en sécurité face à la réglementation :

Une gestion de votre exploitation quotidienne en quelques clics

- ☒ Enregistrez rapidement vos interventions grâce à la saisie multi-parcellaire.
- ☒ Optimisez votre fertilisation azotée sereinement face à la réglementation en zone vulnérable
- ☒ Évaluez également les besoins en phosphore et potasse de vos cultures
- ☒ Utilisez l'outil cartographique avancé pour mesurer des surfaces, des distances... et réaliser votre assolement.



- ☒ Outil Internet accessible à tout moment et sur n'importe quel ordinateur connecté.
- ☒ Pas besoin d'installation.
- ☒ Nos conseillers agronomes disponibles pour vous accompagner.

Déclarer la PAC avec votre outil Mes Parcelles

- ☒ Utilisez Mes Parcelles pour réaliser votre déclaration PAC ! Plus besoin de dessiner les ilots et de leur attribuer leur culture, cette opération est déjà faite sur Mes Parcelles, il n'y a plus qu'à transférer vers Télépac avec notre aide si vous le souhaitez !

Vos documents réglementaires à jour à tout moment

- ☒ Votre registre phytosanitaire (document obligatoire) et votre cahier d'épandage (obligatoire en zone vulnérable) se remplissent automatiquement, vous n'avez plus qu'à l'imprimer en cas de besoin !
- ☒ Réalisez votre plan prévisionnel de fumure azotée (obligatoire en zone vulnérable) validé par un conseiller si vous le souhaitez.

Vous souhaitez être autonome au quotidien ?

Nous vous proposons un abonnement annuel à 252 €/an.

Suite à une formation avec nos conseillers agronomes, vous serez autonomes dans l'utilisation de votre outil et vos documents réglementaires seront mis à jour et validés.

OU

Vous préférez le tracteur à l'ordinateur ?

Pas d'inquiétude, nos conseillers sont à votre disposition pour réaliser les enregistrements à votre place à distance ou lors d'un rendez-vous par an ou plus selon vos souhaits.

4 prestations forfaitaires de 375 €* à 625 €* par an

Les Plus

Réalisation d'un plan d'épandage possible

Abonnement pour smartphones (fonctionne aussi sans connexion)

Les Plus

Vérification des documents réglementaires avec votre conseiller en début de campagne ou en cas de contrôle

Vous êtes intéressé par l'outil « Mes Parcelles » ?

Remplissez ce bulletin sans engagement

Nom : _____ Prénom : _____
SOCIETE : _____
N° de téléphone : _____
Mail : _____
Adresse postale : _____
CP : _____ COMMUNE : _____

Abonnement annuel (cochez votre choix) :

Je suis intéressé par l'outil Mes Parcelles et je souhaite être autonome :

- Je choisis l'abonnement simple à 252 €/an avec la formation pour maîtriser mon nouvel outil.
- Je souhaite que l'on me rappelle pour avoir plus d'informations sur l'outil Mes Parcelles et la formation associée.
- Mes Parcelles Touch 60 €* HT/an :**
 - Je m'abonne à Mes Parcelles Touch pour pouvoir enregistrer mes interventions sur mon smartphone

Prestations individuelles (cochez votre choix) :

Je préfère qu'un conseiller réalise mes enregistrements sans me former à l'outil Mes Parcelles :

Forfait tranquillité 375 €/an :

- Je souhaite qu'un conseiller réalise mes enregistrements au cours d'**1** rendez-vous d'une demi-journée par an.

Forfait sérénité 525 €/an :

- Je souhaite qu'un conseiller réalise mes enregistrements au cours de **2** rendez-vous d'une demi-journée par an.

*Tarifs en vigueur jusqu'au 01 janvier 2016

Les Plus (cochez votre choix si besoin) :

- J'ai besoin d'un plan d'épandage**
 - Avec abonnement Mes Parcelles (340 €*)
 - Sans abonnement Mes Parcelles (480 €*)
 - Sans abonnement et à mon domicile (620 €*)

A retourner à :

Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme
Christelle FRANCON
11 Allée Pierre de Fermat – BP 70 007
63171 AUBIERE Cedex
[e-mail : c.francon@puy-de-dome.chambagri.fr](mailto:c.francon@puy-de-dome.chambagri.fr)
Fax : 04 73 44 45 50 Tél. : 04 73 44 45 95